



## Le mot du maire

Villiersoises, Villiersois,

### Point sur le COVID

Tout d'abord, sachez que nous sommes depuis quelques semaines dans une phase évolutive de l'épidémie. Même si notre département reste plus épargné que d'autres, les gestes barrières, plus que jamais, sont requis.

Des masques sont à votre disposition en mairie. Vous pouvez contacter celle-ci en cas de besoin.

Nous déplorons que notre fête de la Saint-Gilles, le repas des Aînés et les journées cartes du mardi aient été annulés, ce qui n'a fait qu'augmenter l'isolement de chacun.

### Point sur la rentrée des classes

Cette année fut particulièrement riche en inscriptions car 97 élèves, soit 7 de plus que l'année dernière, font partie de l'effectif.

Le protocole sanitaire est resté identique, avec cependant, quelques assouplissements.

### Journées du Patrimoine des 19-20 septembre

Très bonne fréquentation, tant au Coteau St-André, qu'à notre église St-Hilaire, et je tiens ici à remercier Madame Françoise MÉRAUD-BOYER, et Messieurs Henri BURGOS et Jean CHAILLOU pour le partage de leurs connaissances locales.

Bien à vous, Albert PIGOREAU



## R A P P E L : Nouveau sens de circulation Place Fortier

Le nouveau sens de circulation place Fortier : La rue du boulanger / bar-tabac est en sens unique, descendant vers Proxi. La sortie du parking se fait obligatoirement entre l'église et la mairie. De nombreuses infractions ont été constatées.

**Soyez vigilants !**



### Zone partagée :

En centre bourg, la vitesse est limitée à **20 km/h**.

C'est une zone partagée où piétons, cyclistes et automobilistes doivent apprendre à circuler ensemble.



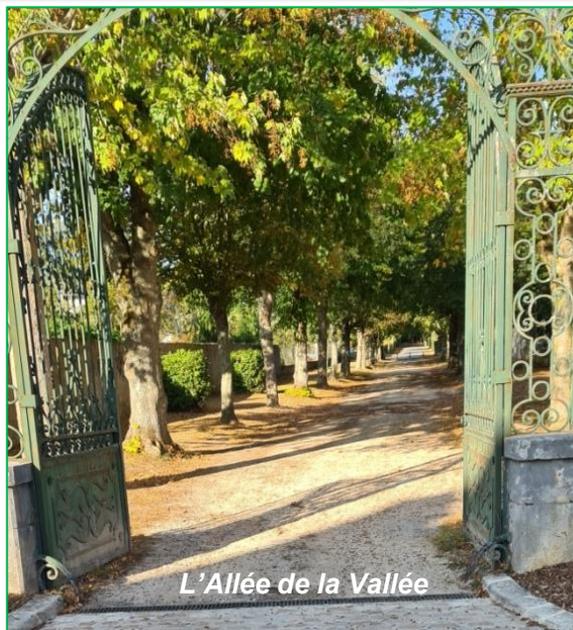
## Commission Cœur de Village

### Aménagement de « L'Allée de la Vallée »

2021 sera l'année pour finaliser le projet Cœur de village, qui englobait l'Allée de la Vallée.

Nous souhaitons un aménagement ouvert à tous : un espace enfants avec des jeux, des modules destinés aux sportifs et des endroits de convivialité pour lecture, pétanque...

Une réflexion est d'ores et déjà engagée auprès de la commission pour une réalisation en 2021.



## Son et Lumière



Du fait de cette période très particulière où tous les grands spectacles sont annulés, nous avons la chance de pouvoir accéder à des manifestations disponibles.

C'est pour cela que nous vous proposons une attraction inédite dans le Loir-et-Cher. Il s'agit d'une scénographie d'images animées, projetées sur la façade de la mairie, qui sera mise en scène par Marie-Jeanne GAUTHÉ, conceptrice et réalisatrice de la fête des lumières de Lyon et de bien d'autres événements mondiaux.

Pendant 3 jours, **les 10, 11 et 12 décembre** de 18h00 à 20h00, notre mairie s'illuminera d'un spectacle vivant sur l'histoire de notre village.

Ce sera l'occasion d'inaugurer notre nouvelle place, mais aussi d'accompagner le marché de Noël.

Ce projet exceptionnel se fera avec la participation du Comité des fêtes, du club Créa, de l'École, du Conseil Municipal et du soutien financier de nos Sponsors.

# Associations

## Club Créa

Le Club Créa a fait sa rentrée le jeudi 3 septembre.

Atelier dans la salle communale, place Fortier, les lundis et jeudis de 17h30 à 19h30. Masque obligatoire et respect de la distanciation physique.

Fermé pendant les vacances de Noël .  
Assemblée Générale prévue fin janvier 2021 .

Son programme pour la période de septembre à décembre :

- Couture (tote bag, masque, cale porte)
- Papier (scènes en papier mises en scène sous cloches)
- Laine (amigurumis, créations diverses, amigurumis mis en scène sous cloches)
- Stand (exposition - vente - jeu) à la soirée de Noël du vendredi 11 décembre,

Pour tout renseignement, contactez la présidente.

Joëlle Guérineau : 06 24 94 33 93.

## Amicale des Retraités

### Gymnastique d'entretien

Application des gestes barrières COVID-19  
. Port du masque obligatoire dans la salle de l' Artésienne

- . Lavage des mains au gel hydro-alcoolique
  - . Un tapis par personne qu'il entretiendra
  - . 2 mètres entre chaque participant
  - . 25 personnes maximum par séance
  - . Le masque pourra être retiré pendant le séance de gymnastique si aucun déplacement
  - . En cas de déplacement impératif le masque devra être repositionné mais éviter tout déplacement
  - . Les gens devront éviter de se croiser
- Si ces gestes barrières ne sont pas appliqués ou s'il y a refus de les appliquer nous serons contraints de mettre un terme à cette reprise de la gymnastique.
- Si le département passe en rouge les séances de gymnastique seront suspendues.
- En remerciant tout le monde de leur compréhension,  
La présidente Catherine Péréon

## Country

Après plusieurs mois d'interruption, Country Danse en Vendômois a rechaussé les bottes ! Depuis le 9 septembre les cours ont repris à la salle l'Artésienne et 2 niveaux de cours vous sont proposés tous les mercredis sauf pendant les vacances scolaires.

- Un cours débutant de 18h45 à 20h00
- Un cours novice – intermédiaire de 20h15 à 21h45

La cotisation est de 90€ pour l'année avec 2 cours d'essai gratuits.

Les cours se déroulent dans la bonne humeur et dans un esprit de détente. Alors, si vos jambes vous démangent ou si vous avez tout simplement envie de découvrir et essayer, vous êtes les bienvenu(e)s !

Nous respectons bien sûr les gestes barrière (distanciation et gel hydro-alcoolique) et le masque est obligatoire le temps de s'installer.

Contact et informations : 02 54 85 09 17

Mail : [countryvendomois@aol.com](mailto:countryvendomois@aol.com)

Site : [country-en-vendomois.fr](http://country-en-vendomois.fr)

Page facebook

# Agenda des événements

- **31 octobre** : Halloween, à l'Artésienne, 15h00
- **07 novembre** : Bal du Comité des Fêtes, **ANNULÉ Covid-19**
- **11 novembre** : Cérémonie commémoration Armistice 1918, place Fortier, 11h30
- **29 novembre** : Sainte Cécile / Sainte Barbe. Cérémonie religieuse à l'église St Hilaire, liturgie accompagnée par les musiciens, en présence des pompiers de Villiers (sous réserve de l'accord de la paroisse) 10h00
- **10 décembre** : Inauguration place Fortier / Son et Lumière, 18h00
- **11 décembre** : Marché de Noël / Son et Lumière, en collaboration avec le Comité des fêtes, l'école, les commerçants, le club Créa et la mairie, 18h00
- **12 décembre** : Noël pour les Aînés à l'Artésienne, 15h00. Concert donné par l'Harmonie de Villiers, suivi d'un goûter offert par la commune et servi par les musiciens de l'Harmonie (**probable annulation Covid-19**)
- **12 décembre** : Clôture des soirées « Son et Lumière », avec la participation du comité des fêtes
- **09 Janvier 2021** : Vœux du maire, 11h00

## Informations diverses

### Office Notarial

Me Prisca BRUEL succède à  
Me Anne ARGENCE  
Horaires et jours d'ouverture  
de l'étude, sur rendez-vous :  
du mardi au vendredi,  
09h00/12h00 – 14h00/18h00  
02 47 43 85 05

[prisca.brue@notaires.fr](mailto:prisca.brue@notaires.fr)



### Horaires de la Poste

Les horaires de la Poste sont les suivants :  
Lundi au vendredi : 9h10 – 12h00  
Samedi : 11h00 – 12h00

### Vente d'huîtres et coquillages

Tous les vendredis, place Fortier, de 16h30 à 20h30, Cédric TESSIER vous propose des huîtres et autres coquillages à emporter !

### Bibliothèque

Ouverture au public :  
Le mardi 16h30 – 19h00  
Le jeudi 16h30 – 18h00

Lecture d'albums pour enfants le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois, à 16h45 (inscription préalable).

Conditions sanitaires : lavage des mains avant l'entrée, port du masque obligatoire et respect des distances d'1 mètre.

[bibliotheque.villiers@gmail.com](mailto:bibliotheque.villiers@gmail.com)

### Mairie :

Les réunions de Conseil Municipal auront lieu tous les 2<sup>ème</sup> lundis du mois.

Le secrétariat de mairie est ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00

02 54 72 90 83 [mairie@villierssurloir.fr](mailto:mairie@villierssurloir.fr)

Boulangerie La Villiersoise fermée du 19 au 27 octobre inclus (Dépôt de pain chez Proxi)  
Café-tabac-PMU-carburant fermé du 19 au 26 octobre inclus